

1. Intitulé du certificat

« **Assembler, configurer et dépanner sur site les infrastructures réseau & système** »
constituant le métier de **Technicien réseau & système / Technicienne réseau & système**

⁽¹⁾ dans la langue d'origine

2. Traduction de l'intitulé du certificat

« **Monteren, configureren en ter plaatse problemen oplossen van netwerk- en systeeminfrastructuren** » die
het beroep van **Netwerk en Systeemtechnicus** vormen (NL)

« **Netzwerk- und Systeminfrastrukturen vor Ort zusammenbauen, konfigurieren und Fehler beheben** » die
den Beruf des **Netzwerk und Systemtechniker** ausmachen (DE)

« **Assemble, configure, and troubleshoot on-site network and system infrastructures** » forming the role of
network and systems Technician (EN)

⁽¹⁾ Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale.

3. Éléments de compétences acquis

Le titulaire du Titre de compétence est capable de :

Enregistrer et documenter les interventions réseau & système

- Assurer la mise à jour de la base de données réparation/tickets, de la base de données relative au matériel informatique et de la base de données liée à la documentation d'exploitation dans le respect des procédures en vigueur dans l'entreprise.
- Assurer la performance optimale, la maintenance et la compatibilité des ressources matérielles (hardware) réseau & système en suivant rigoureusement les instructions de son planning d'intervention, conformément aux spécifications matérielles, aux exigences des systèmes d'exploitation, aux spécifications techniques du fabricant, aux niveaux de service définis dans le contrat SLA et dans le respect des procédures internes de l'entreprise.
- Rechercher, comprendre et appliquer des instructions techniques rédigées en anglais au niveau A2 du CECRL pour réaliser ses activités.

Effectuer l'installation et la maintenance du hardware réseau & système

- Assurer la mise à jour de la base de données réparation/tickets, de la base de données relative au matériel informatique et de la base de données liée à la documentation d'exploitation dans le respect des procédures en vigueur dans l'entreprise.
- Installer ou retirer des composants matériels (hardware) réseau & système en suivant rigoureusement les instructions de son planning d'intervention, conformément aux spécifications matérielles, aux exigences des systèmes d'exploitation, aux spécifications techniques du fabricant, aux niveaux de service définis dans le contrat SLA et dans le respect des procédures internes de l'entreprise.
- Assurer la performance optimale, la maintenance et la compatibilité des ressources matérielles (hardware) réseau & système en suivant rigoureusement les instructions de son planning d'intervention, conformément aux spécifications matérielles, aux exigences des systèmes d'exploitation, aux spécifications techniques du fabricant, aux niveaux de service définis dans le contrat SLA et dans le respect des procédures internes de l'entreprise.
- Adapter sa communication aux exigences de son environnement et à son interlocuteur, en français et en anglais.

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

La nomenclature et la codification du ROME sont utilisées par les différents Services Publics de l'Emploi en Belgique.

Le Technicien réseau & système exécute les missions, productions et services communs du Profil Métier SFMQ de « Technicien Hardware en atelier » concernant l'utilisation de l'outil de gestion de parc informatique et la démarche de diagnostic.

Le Technicien réseau & système est en premier lieu garant du bon fonctionnement physique des systèmes et du réseau informatique ou télécom de l'entreprise. Il veille à leur disponibilité, à leur performance et à leur stabilité. Il prend en charge en parallèle les routers, le câblage des différents éléments du réseau, la gestion matérielle des disques et des armoires des refroidisseurs, les systèmes d'alimentation, les serveurs, les cartes mémoires etc.

Le Technicien réseau & système assure également la configuration des divers éléments ainsi que la prévention des dysfonctionnements sur le réseau et sur les systèmes.

Il intervient donc à trois niveaux : l'installation avec la configuration des équipements ; la prévention par la maintenance et le dépannage.

Il participe aux projets d'amélioration du service client et, par conséquent, à la mission générale d'assurer la qualité et la continuité du service informatique.

(¹) Rubrique facultative

(¹) Note explicative

Le Supplément au certificat complète l'information figurant sur le certificat. Ce document n'a aucune valeur légale. Son format est basé sur la Décision (UE) 2018/646 du Parlement européen et du Conseil du 18 avril 2018 concernant un cadre commun pour l'offre de meilleurs services dans le domaine des aptitudes et des certifications (Europass) et abrogeant la décision n° 2241/2004/CE.

© Union européenne, 2002-2020

5. Base officielle du certificat

Nom et statut de l'organisme certificateur Consortium de validation des compétences, service public Rue de Stalle 67 1180 Bruxelles Belgique Tel : 00.32.2.371.74.40 www.validationdescompetences.be	Nom et statut de l'autorité de tutelle responsable de l'organisme certificateur Les gouvernements de la Région wallonne, de la communauté française et de la Commission communautaire française de la Région Bruxelles-Capitale
Niveau du certificat Niveau 4 du CFC et du CEC(EQF)	Système de notation / conditions d'octroi Évaluation binaire « réussi / non réussi » établie en référence à des critères d'évaluation (norme) dont tous doivent être rencontrés pour satisfaire à l'épreuve.
Accès au niveau suivant d'éducation/de formation §4 Le Titre de compétence donne droit à l'accès aux formations organisées au sein des établissements de l'Enseignement de Promotion sociale ainsi que des centres de formation, les entités représentant la Formation permanente pour les Classes moyennes et les petites et moyennes entreprises, du Forem et de « Bruxelles	Accords internationaux

<p>Formation », lorsque les compétences visées par le Titre constituent une condition d'accès à ces formations, conformément aux règles en vigueur au sein de ces institutions. Le Titre de compétence donne lieu à la prise en compte automatique des compétences validées pour l'accès aux épreuves sanctionnées par les certificats scolaires délivrés par la Communauté française conformément aux dispositions du décret du Conseil de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion sociale, et sous réserve des conditions de durée de validité prévues, dans le cadre du cursus scolaire, pour certaines compétences.</p>	
<p>Base légale Accord de coopération relatif à la validation des compétences dans le champ de la formation professionnelle continue (21 mars 2019).</p>	

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus		
Description de l'enseignement / formation professionnel(le) suivi(e)	Part du volume total de l'enseignement / formation (%)	Durée (heures/semaines/mois/années)
Apprentissage formel, non formel et informel	100%	La durée de l'épreuve de validation est de 4 h
<p>Niveau d'entrée requis</p> <p>Information complémentaire</p> <p>www.europass.eu www.validationdescompetences.be</p>		